

Conseil des Ministres

Communiqué n° 25/2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mercredi 10 septembre 2025, sous la Présidence de **Son Excellence Monsieur Mohamed OULD CHEIKH EL-GHAZOUANI, Président de la République.**

Le Conseil a examiné et adopté **les projets de décrets** suivants :

- **Projet de décret portant création d'un fonds d'appui au logement des enseignants.**

Ce projet de décret vise à créer le fonds d'appui au logement des enseignants, en réponse à la plus importante et pressante revendication de leurs syndicats, à savoir l'accès des enseignants aux logements décents.

Ce fonds vise à mutualiser les ressources mobilisées grâce à la subvention de l'Etat et de ses partenaires, ainsi qu'aux contributions des bénéficiaires pour soutenir le logement des enseignants.

Ce projet de décret définit la dénomination et les objectifs du fonds d'appui au logement des enseignants, le mode d'accès à ses ressources, la composition, l'organisation et le fonctionnement de ses commissions de supervision, les modalités pratiques de sa gestion et de son suivi, ainsi que les domaines de son décaissement, tout en précisant le type ou la catégorie de dépenses autorisées et les catégories de dépenses recevables par le fonds.

- **Projet de décret portant approbation et déclaration d'utilité publique du plan de lotissement du regroupement des localités Esweyeh dans la Moughataa de Barkéol, Wilaya de l'Assaba.**
- **Projet de décret portant approbation et déclaration d'utilité publique du plan de lotissement du regroupement des localités Tchembel dans la Moughataa de Barkéol, Wilaya de l'Assaba.**
- **Projet de décret portant approbation et déclaration d'utilité publique du plan de lotissement du regroupement des localités Mreida dans la Moughataa de Barkéol, Wilaya de l'Assaba.**

- **Projet de décret portant approbation et déclaration d'utilité publique du plan de lotissement du regroupement des localités Vra Jerke dans la Moughataa de Barkéol, Wilaya de l'Assaba.**

Ces quatre projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de regroupement des localités, qui tend à limiter la disposition anarchique des populations et à faciliter leur accès aux services publics essentiels.

Ils visent également à fixer les populations et à garantir leur stabilité dans des centres modernes offrant des conditions de vie décentes, dans une perspective globale d'instauration des fondements d'un développement urbain durable.

A cet effet, les plans de lotissement soumis visent à réorganiser et à regrouper (52) cinquante-deux villages au sein de quatre nouveaux regroupements aménagés et dotés des équipements et infrastructures nécessaires, de manière à garantir un mode de vie urbain structuré, et favoriser le développement local.

- **Projet de décret portant délimitation d'un périmètre d'intervention foncière (PIF) relatif à l'aménagement du littoral de Nouakchott.**

Le projet de décret vise à établir un instrument juridique spécifique pour réguler et coordonner l'action publique dans cette bande côtière sensible, afin de préserver son intégrité environnementale tout en soutenant la dynamique de réhabilitation et de développement durable. Il établit également un cadre clair, cohérent et opérationnel pour les autorités publiques et les partenaires techniques, intégrant des garanties adéquates en matière de gouvernance, de gestion foncière, de maîtrise d'ouvrage et de suivi des projets.

- **Projet de décret fixant les modalités de création et de fonctionnement des Musées.**

Ce projet de décret vise à établir un cadre juridique clair pour réglementer les mécanismes de création et de gestion des musées, destiné à insuffler une dynamique nouvelle au secteur, à encourager les initiatives crédibles et à étendre la carte muséale à l'ensemble des wilayas du pays. Il contribuera ainsi à la diffusion de la culture, à l'enracinement de la citoyenneté et au renforcement de l'unité nationale, à travers la valorisation de la diversité culturelle et l'élargissement équitable de l'accès au savoir.

- **Projet de décret portant réorganisation et fonctionnement du Conseil National multisectoriel pour l'inclusion et la promotion des droits des personnes handicapées.**

Ce projet de décret a pour objectif d'activer le rôle du Conseil national multisectoriel pour les personnes handicapées, et à le réorganiser. C'est dans ce cadre qu'il prévoit notamment :

- La réorganisation du Conseil sous la tutelle du ministère chargé de l'action sociale.
- La définition d'une composition élargie incluant les représentants des départements ministériels, des institutions constitutionnelles, de la société civile ainsi que des experts.
- L'adoption de mécanismes clairs de gestion et de réunions périodiques.

L'adoption de ce projet de décret permettra de renforcer la coordination multisectorielle et d'améliorer l'efficacité des interventions nationales et de nos partenaires dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'inclusion et la promotion des droits des personnes handicapées 2025-2030, garantissant ainsi une inclusion effective des personnes handicapées dans la vie nationale et consolidant les engagements de notre pays vis-à-vis des instruments internationaux y relatifs.

Le Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement a présenté une communication relative à l'évolution du portefeuille des grands marchés du 1^{er} juillet au 31 Août 2025.

Le portefeuille est aujourd'hui composé de 112 marchés L'enveloppe globale de financement de ce portefeuille s'élève à 48,1 Milliards MRU répartis dans 13 départements ministériels ou assimilés et couvrant un large éventail de secteurs prioritaires pour le développement socio-économique du pays

L'avancement moyen du portefeuille à la fin du mois d'août 2025 est de 58,4% avec une progression moyenne de 6,12 points en deux mois ou 3,06 points par mois.

Globalement, l'amélioration de la cadence d'exécution des grands marchés constatée lors de la dernière communication semble s'inscrire dans la durée malgré la légère baisse du mois d'août. Une baisse largement justifiée par l'hivernage qui ralentit l'exécution de nombreux marchés, notamment dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Equipement. Cette baisse a été compensée par

la performance du mois de Juillet avec un avancement de 3,41 points, le plus élevé depuis Octobre 2024.

En effet, depuis plusieurs mois, un travail soutenu a été mené pour lever les principaux goulots d'étranglement, Ces efforts ont produit des résultats significatifs : la grande majorité des projets ont connu une nette accélération de leur exécution, conduisant à la réception et à la mise en service de nombreux ouvrages, et ouvrant la voie au lancement de nouveaux projets stratégiques.

Le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (PPDV_NKC) lancé le 20 janvier 2025 présente, au 30 Aout 2025, un avancement de 50% pour un délai consommé à 44%. L'évolution sur les mois de juillet et août 2025 est de respectivement 8,9 et 7,3 points, soit 16,2 points

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a présenté une communication relative à l'évolution de la situation acridienne en Mauritanie (mai - septembre 2025).

Cette communication vise à informer le Gouvernement de la situation concernant le criquet pèlerin et du début de la résurgence acridienne que connaît notre pays. Il passe en revue les mesures prises, les perspectives et les mesures à prendre.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

**Ministère de l'Education et de la Réforme du Système d'Enseignement
Cabinet du Ministre**

- Chargé de mission : Mohamed Vall Mohamed Tfeil, Inspecteur de l'Enseignement Secondaire
- Conseiller chargé de l'Orientation : Saidou Hamadi Athié, Professeur de l'Enseignement Secondaire

- Président de la Commission de Passation des Marchés Publics : Salka Hamada Soueina

Direction Générale de l'Enseignement

- Directeur Général : Oumar Somaré, précédemment Conseiller chargé de l'Orientation

Direction du Patrimoine et de l'Entretien

- Directeur : Alhousseine Bokar Sy, Ingénieur

Direction de l'Enseignement Privé

- Directeur : Issa Beibat, précédemment Directeur de la Coordination des Directions Régionale

Direction de la Coordination des Directions Régionales

- Directeur : Ahmed Mahfoudh, précédemment Directeur de l'Enseignement Privé

Direction Administrative et Financière

- Directeur : Tourad El Moctar Abdel Barka, précédemment Directeur de l'École de Formation professionnelle d'Aioun
- Directeur Adjoint: Cheikh Ahmed Cheikh Ahmed

Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires Etablissement Publics

Chantiers Navals de Mauritanie

- Directeur Général : Bezeid El Hassane, Ingénieur